



Villennes Escalade  
Halle des sports  
157 rue du pré aux moutons  
78670 Villennes sur Seine

## Procès-verbal des décisions de **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**L'AN DEUX MILLE**  
**Le DOUZE DECEMBRE à 20 HEURES**

**A VILLENES SUR SEINE (Yvelines), Complexe Sportif du Pré aux Moutons, 157 rue du Pré Aux Moutons**  
**Au siège de l'association ci-dessus nommée,**

Se sont réunis les adhérents, **en assemblée générale**, sur convocation du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration est présidée par Thierry DOMINGOS agissant en qualité de Président de l'association et Martine HADDAD, en est nommée Secrétaire en sa qualité de Secrétaire de l'association.

La feuille de présence, dûment signée par les adhérents présents ou mandataires, permet de constater la présence ou la représentation des membres suivants :

Sont présents : 33 adhérents

Sont représentés : 9 adhérents

Sont absents : 264 adhérents

Aucun quorum n'étant requis par les statuts, le président déclare que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer et voter.

Lecture est donnée de l'ordre du jour tel qu'il a été énoncé aux adhérents.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Approbation du rapport moral et financier de la saison 2013-2014
- 2 Perspectives et bilan prévisionnel
- 3 Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration
- 4 Montant des cotisations (adhérents et RDS-responsables)
- 5 Questions diverses et sorties

Sont à la disposition des adhérents, sur le bureau du conseil : les statuts, le règlement intérieur, la feuille de présence, les pouvoirs.

Le Président ouvre la discussion.

#### **Les cours**

Les cours enfants ont connus un immense succès cette année.

Des préinscriptions réservées aux adhérents du club ont eu lieu à partir de la fin mai et ouverts à tous à partir du 1<sup>er</sup> juillet. A la mi août, la moitié des cours étaient complets et nous nous sommes présentés aux forums de Villennes, Orgeval et Poissy les 6 et 7 septembre avec une poignée de places à proposer.

A l'ouverture des cours, le 9 septembre, il y avait 38 enfants en liste d'attente. Nous avons cherché une solution pour accueillir ces enfants, en particulier ouvrir un autre créneau, le vendredi soit juste avant le cours ado, les parents ont été sondés mais cela s'est montré peu commode pour les enfants.

Un grand remerciement à Damien et à Guillaume qui sont les artisans de cette réussite. En effet dans chaque cours – dont le nombre d'élèves est limité de 12 à 20 en fonction des ages, les nouveaux adhérents ne représentent qu'un quart des inscrits. Les ¾ dont en effet d'anciens adhérents qui ont renouvelé leur inscription. Preuve que leur année passée leur a plus : Ils sont revenus.

Cette année Guillaume n'a pu reprendre sa place et une solution a été trouvée en la personne de Odette, Valérie KOSLOWSKY et Cyrille THONGVILLAY, trois RDS qui vous se relayer chaque trimestre pour épauler DAMIEN.

Remise des prix du concours d'art plastique organisé par Odette DANREE, demain pendant le traditionnel Noël des enfants, goûter, tyrolienne et cadeaux sous l'œil attendri du père Noël et fondateur du Club, Jean TANDETNIK. Les enfants seront invités à participer à la fête de Pâques, aux sorties à Fontainebleau dès les beaux jours et au stage de la Toussaint.

#### Cours Ado

Toujours deux cours ado, les mercredi soir (assuré par Christophe JULLIEN) dont les effectifs ont doublé et le vendredi soir (assuré par DAMIEN et FRANCK). Plus le cours compétition qui réunis surtout des ado mais pas que, le mardi soir (assuré par Damien).

Un éclairage particulier est mis sur eux cette année par le biais d'une sortie-club et du développement de la compétition.

#### Cours adultes

Petite nouveauté cette année qui a révolutionné le cours adultes perfectionnement : Damien a opté pour un cours un peu plus athlétique et il a constaté que ces élèves aiment souffrir.

Nous sommes 306 adhérents. D'autres inscriptions sont encore à venir.

C'est pour l'instant l'équivalent de 2010 avec 315 adhérents et 2016 avec 316 adhérents.

Mais loin de 2014 avec 334 adhérents et 2013 avec 346 adhérents.

**D'où un manque à gagner au niveau des cotisations.**

#### La Formation

Un nouveau juge de difficulté, diplômé depuis fin novembre : Maxime DORE

Les candidats à la formation « initiateur SAE » financée par le club peuvent nous envoyer leur demande par mail. En novembre, un RDS supplémentaire, le 24<sup>ème</sup>, assurera l'ouverture de la salle.

#### Les compétitions

Les résultats des compétitions sont à retrouver dans le rapport moral ci-annexé.

Notre club obtient la 49<sup>ème</sup> place sur 285 au classement 2014 de la FFME. Il prend en charge totalement ou partiellement les frais des compétiteurs.

Le président Thierry DOMINGOS lance un appel à tous les adhérents susceptibles d'aider au bon déroulement du championnat régional Vétéran organisé dans notre salle.

#### Les projets

Une sortie club adulte en préparation pour le printemps prochain et d'autres organisées par les membres du club : Michel MONVOISIN se propose de mettre en place les 2 et 3 mai et les 15, 16 et 17 mai deux sorties adulte.

Pour la première fois, le club organise une semaine de grimpe en extérieur pour les ados encadrée par deux BE et un titulaire du BAFA.

En plus du cours compétition du samedi soir avec Damien, Didier MAMMA dirigera un cours d'entraînement avec participation obligatoire aux compétitions. Katia DORE repèrera les futures compétitions, en informera les jeunes, puis gèrera et organisera leur participation à ces rencontres.

### La salle

La salle de blocs entièrement reouverte par Christophe CAZIN offre 105 voies d'un niveau exigeant, permettant des mouvements fluides et moins traumatisants. L'ajout de 200 prises blanches facilite la traversée de toute la salle, l'accès des enfants et le « no foot ». La fréquentation retrouvée de cette salle témoigne de la satisfaction des adhérents.

Les voies de la salle de difficulté ont été répertoriées dans un cahier jaune, consultable par tous qui contient toutes les précisions utiles ; date d'ouverture et nombre d'heures passées. Chacun peut suivre la cadence du renouvellement des voies. Un soin particulier a été apporté au respect d'un nombre équivalent de voies par niveau.

Une soufflerie accompagne le nouveau chauffage pour répartir la chaleur entre le haut et le bas de la salle. Il est rappelé à tous qu'il ne nous appartient pas d'intervenir sur le chauffage, lequel devrait toujours être allumé puisque doté d'un thermostat réglé sur 19,5 °C.

Nous attendons toujours la livraison d'une salle pour stocker tout le matériel (voir liste jointe)

Cette année, nous avons reçu pour la première fois l'aide des employés de la Mairie à la suite de l'inondation de la salle, lors des grosses pluies d'été.

La journée d'entretien a permis le rangement des chaussons, un grand nettoyage et le changement de 50 dégaines et de 5 relais. Nous attendons les résultats du passage du comité de sécurité le 9 décembre.

3 rotations de cordes par an au lieu de 4 nous paraissent suffisantes. Il est recommandé à tous de veiller à descendre doucement les grimpeurs, pour retarder l'usure des cordes.

### La gestion du club

Laurence et Odette cooptées dans le Bureau depuis le Conseil d'Administration du 17 juin, comme trésorière adjointe et secrétaire adjointe rejoignent le CA .

Le Conseil d'Administration accueille donc deux nouveaux membres : Laurence NADALIN et Odette DANREE.

Les membres sortants Alia BELHADJ, David CORDEBAR, Christophe MAIRE, Hervé SAURA, Christophe AMATO, Christophe BOURGEAIS quittent le CA.

Christophe AMATO se présente à nouveau et réintègre le CA.

Deux nouveaux candidats : Katia DOREE, Nicolas LENOTRE entrent dans le CA.

### Les réalisations

Tous les documents utiles à l'administration du club sont stockés sur Google Drive de façon à faciliter la tâche de nos successeurs. Les adhérents sont invités à remplir le tableau de pointage selon leur catégorie

Les chèques adultes seront encaissés dès demain, les chèques enfants ont déjà été déposés à la banque.

Christine BRIQUET a mis en place un nouveau planning comprenant toutes les activités du club : responsables de salle, cours enfants, adultes, compétitions, réunions, réservations, formations. Il est désormais accessible à tous et consultable ou modifiable à partir d'un mobile.

Les nouvelles fiches d'inscription téléchargeables et remplies informatiquement éviteront les erreurs au moment de la saisie des licences.

En projet, la saisie des données concernant les licences sur ordinateur par chaque adhérent au moment de l'inscription.

Le montant de la cotisation annuelle comprend :

la part de la commission de la FFME : 36,90€,

la commission départementale : 4€

la commission régionale : 5€

l'assurance : 10€

soit 55,90€ au total.

Cette partie de la cotisation a subi une augmentation de 4€ environ.

Le club souhaite répercuter cette hausse en augmentant de 5€ la cotisation de l'année prochaine.

Il est proposé l'application du tarif de la cotisation annuelle des habitants de villennes à ceux qui s'investissent pour le club, en tant que membres du Bureau, du Conseil d'Administration ou comme Responsable De Salle.

Personne ne demandant plus la parole, le Président appelle à voter successivement les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

### **RESOLUTIONS**

#### **Première résolution**

Le président expose et explique le rapport moral de l'association pour l'année écoulée. Il demande à l'assemblée de donner son agrément en votant.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 42 voix.

Contre l'adoption : 0 voix.

Abstentions : 0 voix.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

#### **Deuxième résolution**

Le Président reprend les différents postes du rapport financier de 2014 et du bilan prévisionnel pour 2015, établi par notre trésorière Christine BRIQUET pour l'année écoulée.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 42 voix.

Contre l'adoption : 0 voix.

Abstentions : 0 voix.

Le rapport financier et le bilan prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

#### **Troisième résolution**

Le Président récapitule les résultats du renouvellement du Conseil d'administration, soit 7 sortants et trois entrants et consulte l'assemblée.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 42 voix.

Contre l'adoption : 0 voix.

Abstentions : 0 voix.

Le nouveau Conseil d'administration est élu à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution**

Le Président propose une hausse de 5€ de la cotisation des membres du club pour l'année prochaine.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 42 voix.

Contre l'adoption : 0 voix.

Abstentions : 0 voix.

La nouvelle cotisation est adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution**

Le Président soumet à l'assemblée l'application du tarif de la cotisation annuelle des adhérents villennois aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration qu'ils soient ou non villennois.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 42 voix.

Contre l'adoption : 0 voix.

Abstentions : 0 voix.

La réduction est accordée à l'unanimité.

**Sixième résolution**

Le Président suggère l'application du tarif de la cotisation annuelle des adhérents villennois pour les RDS qui s'investissent dans le club.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide

Pour l'adoption : 39 voix.

Contre l'adoption : 1 voix.

Abstentions : 2 voix.

La résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 h 30 .

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président et la secrétaire.

Martine HADDAD  
La secrétaire

Thierry DOMINGOS  
Le président